Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260605-2026_43A1-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-43

L'an deux mil vingt-six le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, Caroline KOENIG, ~~Johan BERTRAND~~, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, Sandra LE VACON, Marine CARDINAL, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Johan BERTRAND qui a donné procuration à Laurent CARRÉ

Secrétaire de séance : Isabelle LE CARDINAL

Nombre de présents : 14 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 29 mai 2026

2026-43 : CRÉATION DE 3 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération n°2026-32 du 24 avril 2026 approuvant les Lignes Directrices de Gestion de la commune ;

Considérant que les lignes directrices de gestion fixent les orientations de la collectivité en matière d'avancement et de promotion interne, ayant notamment pour objet de reconnaître l'engagement professionnel ainsi que l'implication quotidienne des agents ;

Considérant qu'après examen de la situation administrative, trois agents communaux remplissent les conditions statutaires requises pour accéder au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe, dont deux à temps complet et un à 82 % d'un temps complet ;

Considérant que le tableau des effectifs ne comporte actuellement aucun emploi vacant correspondant à ce grade ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260605-2026_43A1-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DE CRÉER**, deux postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet ;
- **DE CRÉER**, un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet, soit 82% d'un temps complet ;
- **MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches relatives à la déclaration des postes vacants, à procéder aux nominations correspondantes et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Isabelle LE CARDINAL

Le Maire,
Michel PETRA

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260605-2026_43A1-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS -EMPLOIS PERMANENTS

LIBELLE EMPLOI	GRADE	DUREE DE SERVICE HEBDOMADAIRE	AGENTS	Nombre de poste	Postes Pourvus	Postes Vacants
Secrétaire Général	Rédacteur principal	Temps complet	Nathalie	1	1	
Responsable services administratifs	Rédacteur territorial	Temps complet	Justine	1	1	
Assistante administrative/ Chargé d'accueil	Adjoint administratif principal 1ère classe	Temps complet	Claudie	1	1	
Responsable bibliothèque	Assistant de conservation principal 1ère classe	Temps complet	Fanny	1	1	
1	Agent de maîtrise	Temps complet	Vacant	1		1
4	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	Laurent-Madeleine	4	2	2
1	Adjoint technique principal 1ère classe	82% TC	Vacant	1	0	1
2	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	Patricia-Jean-Christophe	2	2	
1	Adjoint technique principal 2ème classe	82% TC	Sylvie	1	1	
1	Adjoint technique principal 2ème classe	25h50 (annualisé)	Caroline	1		
1	Adjoint technique 2ème classe	83% TC	Joy	1	1	
1	Adjoint technique 2ème classe	50% TC	Vacant	1		1
1	Adjoint technique 2ème classe	12h (annualisé)	Vacant	1		

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260605-2026_43A1-DE